

Profil de l'entreprise

L'École de Cirque VireVolte offre des cours de cirque aux enfants âgés de 2 à 12 ans. Le développement global de l'enfant, l'effort et la progression sont mis de l'avant par le programme de l'École.

Les cours ont lieu à : **Blainville, Sainte-Sophie, Saint-Jérôme, Saint-Colomban, Prévost et Saint-Sauveur**. D'autres points de services pourront s'ajouter.

Titre de l'emploi

INSTRUCTEUR EN ARTS DU CIRQUE

Tâches et responsabilités

- ★ Animer et être responsable d'un groupe de jeunes
- ★ S'assurer de la sécurité de l'environnement et du bien-être général des circassiens
- ★ Enseigner diverses techniques en aérien, acrobatie, équilibre sur objets et manipulation
- ★ Appliquer le programme de formation de l'École de Cirque VireVolte



Qualifications

- ★ Études post-secondaires en éducation (terminées ou non) OU formation d'instructeur en arts du cirque OU niveau 1 certifié (PNCE) en gymnastique OU expérience en enseignement et animation
- ★ Aptitudes à travailler avec de jeunes enfants (2 à 4 ans) et leurs parents
- ★ Excellent français oral, anglais un atout

Les candidats ayant des qualifications similaires ou un désir d'exercer le poste sont les bienvenus. Formation offerte.

Horaire

Les fins de semaine et les débuts de soirée dès septembre 2015.
Nombre d'heures à déterminer.

Possibilité d'autres contrats en tout temps

Salaire

Selon les qualifications et l'expérience. Une compensation pour le temps de préparation est accordée.



Veillez envoyer votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation au info@cirquevirevolte.com à Caroline Goulet-Auger